

Image not found or type unknown



Activité lors d'un congé sans solde

Par **jehan33**, le **04/06/2009** à **20:28**

Bonjour,

Je suis salariée dans le privé et je souhaite prendre un congé sans solde pour faire un stage d'observation dans un commerce que je souhaite reprendre par la suite.

En ai je le droit et quel sera mon statut pour être couverte s'il m'arrive un accident ?

Merci